VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, No 78,823—Succession de CATHERINE GAIBISSO, VEUVE DE LOUIS FRIGERIO, JR.

Propriété de Valeur

829 RUE DU CANAL, carré des rues Bourbon, Dauphine et Iberville,

A MOINS D'UN DEMI-ILET DE LA
Plus Grande Maison Blanche et de l'Hôtel Audubon, qui touchent au Ciel.

DANS LE VOISINAGE DE
D. H. Holmes Co. et d'autres grands magasins de détail.

AUSSI

La Bâtisse à un Etage
Occupée comme
Buvette, Salle de Pool et Résidence,
1524 Av. des Champs-Elysées,
Coin rue N. Claiborne.

No 1509 rue des Français
Et de Beaux Sites pour y Bâtir,
RUE CLAIBORNE,
Entre Champs-Elysées et Français.

Cottage de Résidence,
No 2116 rue N. Claiborne,
Cottage Simple No — rue Barthélemy et

Un Carré Entier,
N. Claiborne, N. Robertson, Barthélemy et Mazant.
Subdivisé en Terrains.

A l'Encan, à des Conditions Hors de l'Ordinaire, Jeudi, 28 Mars 1907,

à moins que la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sous ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 14 février 1907, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Catherine Gaibisso veuve de Louis Frigerio Jr, dossier No 78,823, l'offrira en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 28 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ettous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Dauphine, Bourbon et Iberville (autrefois rue Douane), étant le cinquième lot de l'encoignure de la rue Dauphine, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 68 et mesurant environ vingt deux pieds huit pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue du Canal par environ cent dix sept pieds dix pouces de profondeur, le tout plus ou moins, mesure américaine, et borné dans le fond par une allée dix pieds de largeur en commun audit lot et contigu aux lots ci-dessus, lequel dit lot de terre formant partie des lots Nos vingt et un et vingt-deux, et la moitié du lot No vingt, sur un plan dressé par Jacques Tanesse, arpenteur de ville le vingt cinquième jour de juillet 1810, annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas, ancien notaire en cette ville le 6 septembre 1810. Les améliorations consistant de la bâtisse subsistant et en briques à trois étages connue comme 829 rue du Canal occupée par la "Hellman Shoe Co." au rez de chaussée et par des divers locataires sur les étages supérieurs.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses e ameliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet maintenant numérote 639, borné par les rues Champs Elysées (maintenant Elysian Fields), St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Français et St Avid (maintenant Claiborne), et étant composé des portions de terre comme suit, à savoir: (a) un lot de terre situé dans le nouveau Faubourg Marigny, désigné par le No soixante-huit de l'ilet quatorze sur un plan du dit Faubourg et ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue Champs-Elysées, par cent soixante dix pieds de profondeur, (b) deux lots de terre situé dans le Faubourg Marigny, chacun mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue des Français par cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesquels lots de terre formant partie des lots désignée par les Nos 3 et 4, lesquels forment partie du lot désigné par le No 113 de l'ilet 14 sur un plan du faubourg Marigny et (c) deux certains lots ou portions de terre désignés par les Nos un et deux de l'ilet No 14, mesurant chacun, en mesure française, trente pieds de face à la rue des Français par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dressé par L. Surg, le 10 mars 1835, déposé en l'étude de Jos Cavellier, ancien notaire.

3° Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situées dans le Troisième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme la nouvelle banlieue Marigny, dans le carré borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Champs Elysées, Français et St Avid (maintenant Claiborne), et maintenant le carré 639, un desquels lots de terre est désigné par le No 5 du carré No 14, et mesure trente six pieds sept pouces de face rue Robertson, sur soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur, le tout d'après un plan de L. Surgi, daté du 12 mars 1836 et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ancien notaire, comme plan No 19 du livre des plans dans son bureau, l'autre partie du terrain contigu au premier et à l'arrière mesure vingt pieds de largeur sur soixante pieds de profondeur.

Les propriétés 2me et 3me ci-dessus décrites ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage préparé par MM. Dancy et Waddill, voyers.

4° Un certain carré de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 32 sur un certain plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire le 14 mai 1857 (maintenant le carré No 663), borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), St Avid (maintenant Claiborne), Barthélemy et Mazant, lequel carré a deux cent soixante sept pieds, trois pouces et trois lignes rue Robertson, sur trois cent quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de façade sur chacune des rues Barthélemy et Mazant, et deux cent soixante sept pieds trois pouces et trois lignes rue Claiborne.

La propriété ainsement ci-dessus décrite a été subdivisée et sera vendue, d'après un plan dressé par MM. Dancy & Waddill, voyers.

Conditions—Un quart en plus comptant le reste à un, deux et trois ans, garantis par hypothèque portant 8 pour cent par an d'intérêt avec les clauses usuelles, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année courante 1907 les frais de tous les certificats et des actes de vente à passer devant Edgar Grima, notaire. Les revenus provenant de la propriété ici décrite devront être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente, et toutes les ventes seront sujettes à tous les baux existants. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

HALL & MONROE, avocats.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,027—Division B—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Succession de NIELS ANDERSON SCHONBECK.

JOLI COTTAGE ELEVE, 2515 RUE JOSEPH,
Ilet des rues Octavia, Freret et S. Robertson, sur Deux Lots.
A L'ENCAN, MARDI, LE 5 MARS.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Niels Anderson Schonbeck, No 81,027 ledit ordre daté et signé le 17 janvier 1907, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

Deux certains lots de terre, ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, loué à bail pour un an du 1er octobre 1906, avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et Sud Robertson, désignés comme lots numéros trois et quatre dudit ilet et mesurant chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joseph par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 3 étant situé à une distance de soixante pieds, sept pouces de l'encoignure des rues Joseph et Freret. La maison contenant vestibule, salle à manger, 2 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et dépense.

Et un lot de meubles consistant de lits, pupitre, toilette, 4 chaises, armoires, sofa et autres articles de maison, maintenant sur les lieux, 2409 rue Magnolia, où ils pourront être examinés avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Pour les meubles comptant; pour la propriété foncière, un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sûreté, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant avoir droit au loyer, d'après le bail et billets de loyer à partir du moment du passage de l'acte de vente; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant E. Vidrine, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

Richard & Vidrine, avocats. 3 fév—3 10 17 24—mars 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN MAUS.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 80,351.

COTTAGE SIMPLIFIE, 2844 RUE ANNONCIATION,
A L'ENCAN, MARDI LE 5 MARS.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 80,351, dans l'affaire de la succession de John Maus, ledit ordre daté et signé le 30 janvier 1907 et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique MARDI, le 5 mars 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Washington et Sixième, mesurant trente trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles d'après le plan de C. F. Zempel, ingénieur-civil, daté le 12 mars 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette paroisse, le 26 mars 1836, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme No 2844 rue Annonciation et contenant environ trois chambres et cuisine, chemin de voiture et écurie.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dès pour l'année 1907, au-si les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Henry G. Stewart, notaire, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriété Foncières, Bureau, 318 rue Baronne.

Charles F. Fletchinger, avocat.
2 fev—3 10 17 24 mars 3 5

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent
CHARBON
GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.

1er oct—10 oct mar ven dim

Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
837 rue Carondelet, coin Union
PHONES 311, 84, 16.
Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré
24 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT No 14,720 Succession de Herman Knotsch—Attendu que Emil A. Hauck, gardien de Albert Knotsch, ainsi nommé par la "Hamilton Probate Court", siégeant à Cincinnati, O., d'après les procédures enregistrées, a fait application à la cour pour l'autorisation de transférer à l'Etat de l'Ohio la somme de $3,125.00, la propriété dudit Albert Knotsch, reçu par lui comme son intérêt dans Germania Savings Bank, actions appartenant à cette succession. Il est ordonné par la cour que toutes ou n'importe laquelle personne sont par la présente ordonnés de faire valoir, s'ils en ont ou le peuvent, dans les trente jours de la date de la première publication pourquoi un ordre de transfert ne serait pas accordé comme il est demandé—Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Nouvelle Orléans, Lne, le 25 janvier 1907. Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
29 jan—29 fév 5 13 20—mars 2

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE
Propriétés du Septième District, Carrollton.
A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907 dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al. No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilet No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque côté d'icelles rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden, cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nlle-Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeannette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, lesdits lots étant contigus, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Eagle.

Les améliorations consistant des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 207, borné par les rues Léonidas, Birch, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Léonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Léonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Léonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Léonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10; lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette.

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés par les Nos 11 et 12; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeannette, cottage double; deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'aucune autre section de cette ville, maintenant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers en plus comptant; la balance en un et deux ans; crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sûreté. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en sus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.
Stafford, Lambert & Robinson, Howell Carter, Jr. Arthur J. Peters, avocats.
20 jan—20 27—fev 3 10 17 24—mars 3 7

AVIS AUX CREANCIERS.

Whitney Central National Bank vs Atlas Feed Products & Milling Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,627—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte semestriel présenté par Jules M. Wogan et Jacob Broom, receveurs de la Compagnie défenderesse, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Cahn, avocat.
22 fév—22 26—mars 3

QUI EST ST-PAUL,
L'ENCANTEUR?
Demandez-le à l'Abeille.
18 avril—The

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Léonard Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,738—Division A—Attendu que Adolfo Duqué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur et d'administration dans la succession vacante de Léonard Boyer, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.
20 fév—20 24—mars 1

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SUCCESSION.

Deux cottages simples et lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, Chemin Gentilly, entre les rues Florida et Maurepas.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 26 mars 1907.

Succession de Joseph Oscar Théard.
No 81,52—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—MARDI, le 26 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre désigné comme lot No 3, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1466, borné par la rue Florida, le Chemin Gentilly, les rues Maurepas et Crète, ledit lot de terre mesurant comme suit, à savoir:

Trente pieds plus ou moins, de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1611 Chemin Gentilly et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retire de la banquette, contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre contigu au ci-dessus et désigné comme lot No 2 mesurant trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1609 Chemin Gentilly et comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, retire de la banquette contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

Un certain lot de terre désigné comme lot No 1, avec toutes les améliorations, contigu au ci-dessus formant l'encoignure de la rue Florida et le Chemin Gentilly, et mesurant quarante et un pieds, 9 pouces, deux lignes, façade au Chemin Gentilly plus ou moins par cent vingt deux pieds une ligne de face à la rue Florida, plus ou moins par une profondeur de cent vingt pieds 2 pouces, 3 lignes sur l'autre côté le divisant du lot No deux, et quarante deux pieds quatre pouces de face à la rue Crète.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente; en actes de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, aux frais des acquéreurs 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acte de vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteur.
E. N. Whittemore, avocat.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE
Lots dans le Quatrième District pour Construire.
Succession Vacante de Jean Baptiste Allard.
No 80,635, Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 28 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 20 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Les lots 1 à 4 dans l'ilet borné par les rues Claiborne (ou St. Avid), Emily (ou Mannel), Prosper et Convent; lot No 1 formant le coin des rues Emily et Claiborne, mesurant 31' 1" 2" à la rue Emily par 120' à la rue Claiborne les lots Nos 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 31' à la rue Emily, à 120 entre lignes parallèles, acquise le 23 février 1837, livre de transfert 22, folio 413.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant, acte de vente pardevant E. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

C. LAZARD & CO., L
LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS
VETEMENTS CONFECTIONNE
d'Articles de toilette et de Chape
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 23 heures et fermé le di
604 et 606 RUE DU CANAL.
1er nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SON
Les marchands renommés par la modicité de de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilet messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le di
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2m
2 déc—dim mar jeu—

Alliances et tous autres genr
Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et e
—CHEZ—
WM. FRANTZ &
JOAILLIERS,
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.
142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNE
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLI
313 ..... RUE ROYALE .....
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT G
La Seule Grande et Unique Maison Française à la N
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas marchandises dont le défie toute concurrence.
Les ordres de la compagnie sont sollicités.
PHONE M. A. 2260.

INCORPORE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, ansitôt
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SU
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle No 322, vieux No 68 rue E
Capital.....
Actif.....
Surplus net.....
CHARLES JANVIER, Président. E. E. URA
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
HAN D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisation.....
Nov—Jan

La Compagnie d'Assurances Liverpool & Lond
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de en 1872.....
Bureaux dans les bâtisse de la Compagnie, coin des rues C
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLE
GUSTAFE WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS MOO
CLARENCE F. LO W. Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, A
ERC S. H. ANDERSON, Député Assistant-Secrét
Gavril—Ven—Jeu Dim Mar